

# A propos des oléiculteurs: eau et irrigation



Je réagis sur la question de l'eau. Les oléiculteurs voudraient irriguer dit l'association de Jean Gault! La majorité d'entre eux sont des petits propriétaires fonciers venu ici, d'ailleurs, pour leur retraite. Des oléiculteurs amateurs intéressés de préserver une culture de tradition, des patrimoines... Ce ne sont pas des agriculteurs cotisant à la MSA, ils ne sont pas dans la plaine et ne peuvent pas bénéficier d'eau agricole.

Alors ils dépendent des réseaux de distribution d'eau potable des communes. Que voudraient-ils? de l'eau en quantité et en prix?

## En quantité?

Nous touchons ici le point sensible de la disponibilité d'eau en pays de Fayence, par les sources de la Siagnole et les 4 forages de la plaine. Une très forte demande en été quand la ressource est en étiage et les besoins les plus importants. [Voir les billets du blog de la rubrique "eau"](#).

## En prix?

Le prix de l'eau distribué dépend du prix de fourniture aux communes par E2S (\*), et de l'extension du réseau des communes depuis les réservoirs de stockage; donc des investissements et des coûts de fonctionnement, dont la chloration. Mais la chloration est un poste mineur du coût total. On a évoqué un réseau supplémentaire parallèle pour l'arrosage des jardins. Construire un 2<sup>e</sup> réseau des communes et éviter la chloration paraît aberrant. Ce serait sensiblement un prix du même ordre de grandeur, à la chloration et l'assainissement près.

Autres éléments:

1. vu les disponibilités en eau limitées du pays de Fayence, vu l'accroissement de la population, vu la consommation estivale, vu la présence des touristes et des résidents secondaires.... il serait question de généraliser une tarification progressive en 3 tranches: tranche de base sur la base d'une consommation de 120m<sup>3</sup>/an; tranche intermédiaire 120-400m<sup>3</sup>/an et tranche haute. au delà de 400m<sup>3</sup> (\*\*)

(\*) E2S fournit l'eau au prix coûtant (at cost). Rappel; l'effectif d'E2S est de 8 personnes. Les investissements de modernisation du réseau E2S se sont élevés à plus de 13 millions d'€ au cours des 20 dernières années.

(\*\*) Ceci, après passage de la compétence eau à la CdC en 2020. NB/ Fayence applique déjà une tarification progressive.

2. à savoir: la quasi totalité de l'eau prélevée par E2S est facturée aux communes du pays de Fayence et de l'Est Var - "quasi" se mesurant au rendement de l'ordre de 87%; c'est ce qui explique la modicité du prix de l'eau, d'un réseau qui est principalement gravitaire.

**Conclusion: pour irriguer, certains oléiculteurs devraient envisager un forage. Les eaux souterraines sont présentes partout et abondantes. Les sourciers le savent et savent dire à quelle profondeur forer pour avoir une source pérenne.**